

Installation du nouveau conseil municipal :

L'élection du nouveau Maire et de ses adjoints a eu lieu le mercredi 27 mai à huis-clos.

Daniel BRUN a ouvert le conseil et nous a fait part de la démission de Fanny BRISSON. Il a ensuite passé la main à Yves CHAUVIN, doyen de notre groupe, qui a procédé à l'élection du Maire. La transmission entre Daniel BRUN et Marc Liotard a été chaleureuse, tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire.

La séance étant à huis-clos l'ancien Maire a quitté la séance et le nouveau a procédé à l'élection de ses adjoints. Philippe THOMAS a été élu premier adjoint, Colette LORME a été élue deuxième adjointe. Ces trois élections ont eu lieu à l'unanimité des 10 conseillers sans aucun désaccord.

Au regard du travail à accomplir, nous avons opté pour la mise en place d'un troisième adjoint. Lors du deuxième conseil municipal, Jean Paul FAURE a été élu à l'unanimité des 10 conseillers.

Nous remercions l'ensemble des Rochois-es qui nous font confiance pour la gestion de notre

Infos Mairie :

La totalité de la Mairie reste dans la salle des fêtes jusqu'à la réception des travaux de la salle des mariages, prévue fin juillet. A partir du 2 juin la Mairie va de nouveau être accessible au public.

Durant ces horaires d'ouverture un élu sera présent.

Horaires du mois de juin 2020

Jeudi 9h - 13h sur rendez-vous

Vendredi 8h - 12h

Horaires du mois de juillet 2020

Mardi 9h - 12h

Jeudi 9h - 13h 14h - 16h

Vendredi 8h -12h

Nathalie CASTELLANI, secrétaire de mairie depuis 1996 nous quitte fin juin pour une autre mairie dans les Pyrénées.

Emily CLIER, agent d'accueil depuis deux ans, reprend le poste de secrétaire de mairie.

Marion ROUCHEL nous rejoint en ce début de mois au poste d'accueil du secrétariat. Un tuilage entre les trois secrétaires se déroule sur le mois de juin.

Le secrétariat de la Mairie reste accessible par mail mairie.rochestsecret@orange.fr ou par téléphone au 04.75.53.50.84

Taux d'imposition 2020 :

Comme nous nous y étions engagés, les différents taux de la part communale des impôts locaux resteront inchangés pour l'année 2020.

Site internet : <https://www.roche-saint-secret.com>

La commission communication va réfléchir sur l'actualisation du site internet de la commune. Nous savons que la partie « vie municipale » va nécessiter une mise à jour importante. A cette occasion nous souhaitons ajouter les rubriques qui vous paraîtraient utiles. Merci de transmettre par mail, à la Mairie, vos idées.

Enquête sur le devenir du local de l'épicerie :

Comme la nouvelle équipe municipale l'avait annoncé, elle souhaite vous associer aux projets communaux.

Un premier projet est la réouverture d'un commerce dans le local appartenant à la commune (ex-épicerie Chez Ninie).

Nous initiions une enquête auprès de la population de la commune afin de répondre au mieux à vos attentes. Celle-ci est jointe au Flash Info de ce mois de juin.

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire que nous ne souhaitons pas anonyme, afin d'avoir une réelle représentation des avis.

Les résultats de cette enquête seront exposés au cours d'une réunion publique si les contraintes sanitaires le permettent. Sinon, d'autres modes d'échange avec vous seront imaginés.

Un comité consultatif, groupe de travail pour élaborer le projet sera constitué au cours de cette réunion ou par échanges à distance. Il sera constitué de conseillers municipaux et d'autres habitants de la commune.

Le questionnaire sera soit à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, soit à numériser (une photo suffit) et à adresser à la Mairie par mail mairie.rochestsecret@orange.fr

La date limite de retour a été fixée au jeudi 25 juin 2020.

Regroupement Pédagogique Intercommunal :

Il est encore possible d'inscrire vos enfants à l'école de Montjoux pour la maternelle et à celle de Roche-Saint-Secret-Béconne pour le cycle primaire. Un service de transport existe entre les deux communes. Pour toutes demandes de renseignements et d'inscriptions, prendre contact avec la mairie : mairie.rochestsecret@orange.fr

Vos enfants y trouveront une prise en charge de qualité, avec des classes à petits effectifs dans une ambiance très chaleureuse et studieuse.

Le 13 juin sera le premier anniversaire de la centrale photovoltaïque de l'école (production d'électricité et versement de dividendes à la commune).

Activités économiques sur la commune :

Après cette période de confinement et du fort ralentissement économique qu'elle a provoqué, il est important que l'activité économique revienne à la normale sur la commune.

N'hésitez pas à demander à vos familles ou amis, proches ou lointains de se fournir chez nos producteurs, nos artisans ou de venir chez nos hébergeurs.